



ASSOCIATION DE GESTION DES MULTI-ACCUEIL

DE MONTIGNY-LÈS-METZ

PROJET MULTI-ACCUEIL
LES LUTINS

A large, bold, dark blue stylized quotation mark icon, consisting of two thick, slanted vertical bars.

*L'accueil du jeune enfant
est sans conteste l'un des
domaines essentiels au sein
d'une ville.*

Crédits photos : Freepik, Pixabay, Pressfoto, Gpointstudio, Drobotdean, Bearfotos, diana.grytsku

Table des matières

Projet éducatif et pédagogique multi accueil les Lutins	4
I. Introduction	4
II. Environnement et besoins des familles	6
Iii. Objectif Principal : L'Accueil de L'enfant	7
IV. Le Développement de l'enfant.....	10
V. Les actions éducatives et de prévention	16
VI. Déroulement d'une journée	19
VII. La place de la famille.....	22

Projet éducatif et pédagogique *multi accueil les Lutins*

I. INTRODUCTION

1) Projet éducatif : Cadre juridique

Le multi-accueil «Les Lutins», tout comme «Les pinsons» et «les petits princes», est géré par l'Association de Gestion des multi-accueils de Montigny-Les-Metz et régi par un conseil d'administration.

Le projet éducatif décrit la vie institutionnelle, avec son fonctionnement, ses pratiques professionnelles, et ses valeurs.

Les valeurs éducatives du multi accueil vont donner sens à l'ensemble de nos actions et organisations.

2) Présentation de l'établissement

La structure petite enfance « Les Lutins » a ouvert en 1987.

Après avoir fonctionné en halte-garderie, l'établissement assure depuis le 1er Janvier 2001 un service Multi-Accueil comprenant des accueils : réguliers, occasionnels ou d'urgence.

L'effectif autorisé est de 30 places avec une possibilité de moduler l'agrément selon les périodes de l'année.

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sauf jours fériés et fermetures annuelles.

Le multi-accueil est un établissement de plain-pied, séparé en 2 sections, comprenant chacune une pièce de vie, une salle de bain ou un espace de change, et un ou deux dortoirs. Il comprend également une cuisine commune et une cour extérieure aménagée.

Les locaux sont adaptés à l'accueil du jeune enfant, sains, et l'aménagement propice à son éveil.

La décoration des pièces évolue en fonction des saisons et des fêtes annuelles, agrémentée par les réalisations faites avec la participation des enfants.

Le personnel auprès des enfants se compose, d'une directrice infirmière, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'aides-maternelles.

3) Valeurs éducatives de l'équipe

Le rôle de l'équipe n'est pas de se substituer aux parents mais d'assurer la continuité de ce qui est mis en place à la maison tout en respectant le projet de vie de la structure.

Nous travaillons dans une relation de coéducation avec les parents et respectons l'individualité de chaque enfant. Ainsi, nous attachons une importance particulière à la communication parents et professionnels particulièrement au moment des transmissions orales. Notre action est toujours tournée vers l'intérêt de l'enfant.

4) Le travail en équipe

Des réunions se déroulent plusieurs fois par an afin d'échanger autour du vécu professionnel de chacune et de permettre l'élaboration d'une action éducative commune.

Des temps d'analyse pratique avec une psychologue clinicienne sont proposés pour réfléchir, se documenter, échanger sur le travail effectué auprès des tout-petits.

La directrice et les éducatrices de jeunes enfants sont garantes de la cohérence du projet éducatif et projet pédagogique au regard des valeurs de l'association quant à l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Il est important d'élaborer ces projets sur des temps appropriés, en dehors de la présence des enfants.

Le personnel bénéficie de temps de formation en rapport avec la spécificité du travail en petite enfance afin de se conforter dans leurs acquis et s'enrichir de nouvelles connaissances en lien avec l'évolution du domaine de la petite enfance.

II. ENVIRONNEMENT ET BESOINS DES FAMILLES

Le multi-accueil est facile d'accès car situé dans une rue principale de la ville. L'entrée se fait par la cour de l'hôtel de ville.

Un dépôt minute est autorisé devant la structure et des places de parkings gratuites en zone bleue (avec disque) sont situées à proximité.

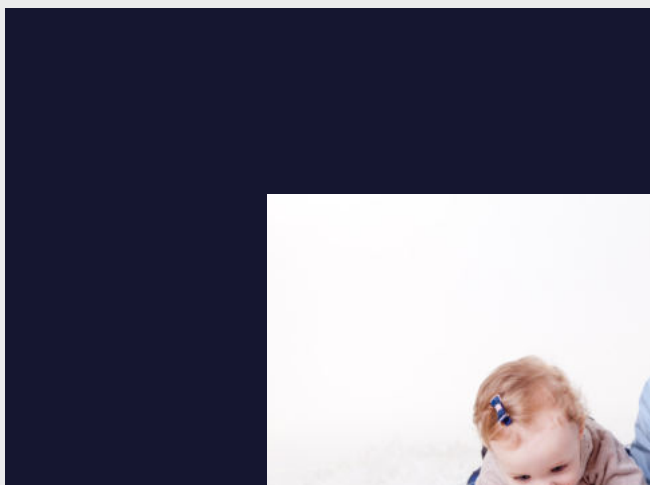
Les demandes peuvent concerner de l'accueil régulier de 3 à 5 jours par semaine, ou de l'accueil occasionnel (moins de 20 h par mois).

Des places en accueil d'urgence sont également réservées, et ce pour répondre à des situations particulières.

On constate une demande croissante pour les enfants âgés de 2 ans et plus.

La mission du multi-accueil est de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle mais également d'accompagner les parents dans une insertion sociale ou professionnelle.

Les enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique sont également accueillis au multi-accueil.



III. OBJECTIF PRINCIPAL : L'ACCUEIL DE L'ENFANT

1) Généralités

La mission du Multi-Accueil « Les Lutins » est de mettre à disposition de l'enfant un environnement capable de répondre à ses besoins fondamentaux : besoins affectifs, relationnels, biologiques, de sécurité, de développement psychomoteur et cognitif.

L'accueil de l'enfant en structure collective va le conduire progressivement vers la socialisation.

La socialisation représente le processus par lequel un enfant apprend et intériorise les normes et les valeurs de la société et de la vie en collectivité.

Il faut souligner que l'on peut parler véritablement de socialisation qu'à partir de l'âge de trois ans, jusqu'à cet âge, les enfants restent à la découverte d'eux-mêmes, ils vont construire leur propre identité par le biais de divers moyens de communication comme le jeu.

2) L'inscription

L'inscription est la démarche qui précède l'admission.

Pour un accueil régulier (plus de 20h) l'inscription se fait auprès de la coordinatrice de l'association, pour un accueil occasionnel l'inscription peut se faire directement auprès de la directrice.

Il nous est nécessaire de tout mettre en œuvre afin d'établir une relation de confiance entre l'équipe éducative et les parents.

C'est pourquoi, une réunion d'information est mise en place avec les familles afin de leur présenter les locaux, la structure, leur donner des explications et répondre à leurs questions/interrogations.

Il s'agit d'un temps d'échange important et nécessaire pour le parent qui effectue la démarche de confier son enfant en structure.

C'est au cours de cette réunion que le dossier administratif est remis et que le planning d'adaptation de l'enfant est mis en place.

Si une famille n'est pas disponible pour cette réunion, un rendez-vous est fixé avec la directrice.

3) La période d'adaptation

L'enfant et les parents apprennent à se séparer. Cette phase fait l'objet d'une discussion, d'une concertation entre parents et professionnels.

Le professionnel crée une relation de confiance avec la famille ce qui favorisera la première séparation.

L'équipe guide cette démarche en proposant une adaptation progressive sur une semaine, réadaptable en fonction des capacités d'adaptation de l'enfant. L'adaptation s'effectue de manière progressive de 1 heure/jour jusqu'à une journée « type » semblable au contrat futur, comprenant les temps d'éveil, les repas, la sieste...

Lors de cette première semaine l'enfant vient à différents moments de la journée pour s'habituer progressivement au quotidien de la collectivité.

Le planning d'adaptation est réalisé avec les parents en fonction de leurs disponibilités et de leurs besoins.

Le professionnel se renseigne sur le quotidien, les habitudes, et les différents rythmes de l'enfant à l'aide d'un questionnaire intitulé « mieux connaître votre enfant » donné au préalable lors de la remise du dossier et retourné aux professionnels de la structure le premier jour d'adaptation. Ce document comprend des questions sur la fratrie, la naissance, les habitudes de vie, l'alimentation, les moyens de garde, etc.

Les informations recueillies sont retranscrites à l'oral et dans le cahier de transmission.

Un casier et un porte manteau au prénom de l'enfant lui sont attribués.

De son côté, la directrice s'assure que tout soit en règle au niveau administratif.

Les professionnels adaptent leurs gestes et habitudes en fonction de chaque enfant accueilli.

C'est pendant cette période d'adaptation que la place de l'objet transitionnel sera abordée.



4) L'accueil de l'enfant

a) Au quotidien :

L'accueil est assuré de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, les fermetures annuelles sont mises à l'affichage à la rentrée de septembre pour l'année suivante.

Un professionnel de chaque section est présent à l'ouverture et à la fermeture afin d'assurer une continuité de la journée.

Chaque famille accueillie bénéficie d'un temps de transmission à l'accueil et au départ.

Le matin, les transmissions permettent de relayer les informations données par les parents afin de prendre en charge l'enfant au plus près de ses besoins (heure du réveil, repas, heure de départ, autres informations complémentaires)

Le soir, les professionnels relatent aux parents la journée de leur(s) enfant(s) en y incluant les besoins fondamentaux et les anecdotes vécues.

b) L'accueil d'un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique :

L'accueil de l'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique a fait l'objet d'une réflexion institutionnelle. Un questionnaire pour une meilleure connaissance de l'enfant a été élaboré en équipe.

En concertation avec les parents, le médecin de l'enfant, le pédiatre de la crèche, et le référent santé accueil inclusif, un avis est émis sur la possibilité et les conditions d'accueil d'un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique.

L'équipe évalue quant à elle, les moyens qui doivent être mis en œuvre pour un accueil de qualité.



IV. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

1) Le développement psychomoteur

Le développement psychomoteur est l'évolution des acquisitions sensorielles et motrices d'un individu au cours de sa vie. Ce développement est important chez le nourrisson et chez l'enfant, période de la vie où les acquisitions sont très nombreuses.

Il est important de proposer des jeux en adéquation avec le stade du développement de l'enfant.

Chez les bébés le développement psychomoteur commence par la motricité libre : l'enfant est au sol, sur un tapis d'éveil, stimulé par la découverte des jeux environnants, adaptés, tels que les balles, les hochets...

Il se poursuit par l'acquisition de la mobilité, le « 4 pattes », puis la marche aidée par un mobilier d'appui adapté ou l'aide d'une tiers personne.

Chez les grands, une fois la marche acquise, sa motricité évolue et il explore son environnement différemment, il peut monter/descendre les escaliers et explore la structure de psychomotricité (Daillot), il s'intéresse aux jeux de ballons, danse, utilise vélos, motos et tri-cycles, il profite également de l'accès à la cour extérieure (toboggan, tunnel...)

Des parcours de psychomotricité composés d'obstacles tels que les blocs moteurs, les cerceaux, les cônes, les plots ... sont mis en place dans les deux sections, adaptés à l'âge de chaque groupe.

Le développement de la motricité fine correspond à l'utilisation des doigts et de la main pour l'exécution de gestes coordonnés et précis. C'est un élément important du développement psychomoteur de l'enfant car il est la base des futures acquisitions de la vie quotidienne (Repas, habillage, soins quotidiens...).

Les activités favorisant ce développement sont l'assemblage (duplos, légos...), l'utilisation de tableaux d'activité avec verrous, fermeture... (Busyboard), l'encastrement, les emboîtements ou encore les activités de transvasement. Les activités manuelles telles que gommettes, peinture, perles, pâtes à modeler favorisent également la motricité fine.

2) Le développement sensoriel

L'éveil sensoriel est une dimension essentielle du développement de l'enfant et de son rapport au monde qui l'entoure.

L'enfant doit pouvoir regarder, écouter, toucher, sentir, goûter pour stimuler sa curiosité et sa créativité.

Les jeux/activités tels que :

- Atelier cuisine
- Eveil musical
- Jeux de texture
- Dalles sensorielles
- Pâte à modeler, Play-form, sable magique...
- Servent à développer ces sens.

Pour favoriser l'éveil sensoriel nous nous sommes équipés en matériel adéquat afin de mettre en pratique des séances Snoezelen, à savoir des stimulations multi sensorielles dans un climat de détente.

En pratique il s'agit d'utiliser des projecteurs d'images, galets et sphères lumineuses, balles de différentes textures, tubes ...

Le contact avec la nature grâce à la cour extérieur est un élément positif du développement sensoriel. En effet, on peut observer les couleurs de l'arbre changeantes avec les saisons, jouer dans les feuilles, observer les insectes.

Un projet jardinage est également mis en place, c'est pourquoi nous avons fait l'acquisition de petits kits de jardinage adaptés au jeune enfant afin, par exemple, de faire des petites plantations : toucher la terre, arroser, observer les pousses...

3) Le développement affectif

Le développement affectif de l'enfant fait référence à ses émotions, ses sentiments, tout ce qui touche à son bien-être émotionnel.

L'enfant y est confronté dès la première séparation d'avec ces parents. Cette étape ou intervient la notion d'attachement peut s'avérer difficile mais reste constructive. L'enfant a besoin de savoir que sa maman part mais surtout qu'elle revient.

Certains jeux permettent à l'enfant de comprendre la notion de partir et revenir, exemple «coucou-caché». Ce sont les premiers jeux symboliques.

Certains jouets ou objets permettent à l'enfant d'exprimer ses émotions : le livre des émotions, balles des émotions représentant les différentes humeurs, peluches et jouets à texture douce, ou encore les poupées.

L'objet transitionnel dit «doudou» permet un lien entre la maison et/ou le parent et la crèche. Il symbolise la présence du parent absent, reconforte, rassure.

4) Le développement intellectuel

Le développement intellectuel permet à l'enfant de gérer ses émotions, ses pensées et ses comportements. C'est le développement des connaissances, de la résolution des problèmes, il permet à l'enfant d'exercer son jugement et de comprendre le monde qui l'entoure.

Les activités telles que les abaques, gommettes, colorido, jeux d'encastrement, le triage, la lecture, et surtout les jeux de mimétisme : bricolage, docteur, poupées, cuisine... sont favorables à ce développement.

Les stimulations reçues durant la première période de la vie ont un effet sur le comportement et sur l'intelligence ainsi que sur la capacité à surmonter les difficultés.

Depuis quelques années les spécialistes sensibilisent les familles et les professionnels de la petite enfance sur les effets néfastes causés par les écrans sur le développement intellectuel et précisent l'intérêt des activités citées ci-dessus.

5) Le développement relationnel

Il correspond à la capacité à entrer en relation avec autrui et représente le fondement de la socialisation.

L'enfant entrera progressivement en contact avec l'autre à travers le jeu. Il est important de se rappeler qu'il jouera dans un premier temps, et qu'il construira des liens avec autrui en fonction de son âge et de son développement.

Petit à petit il sera capable de comprendre ses émotions et de bien les

gérer, de tenir compte du point de vue des autres avant d'agir, de résoudre des conflits, de coopérer et de participer à la vie de groupe.

En parallèle le rôle de l'adulte est important pour aider l'enfant à mettre des mots sur son ressenti et ses émotions.

Cette évolution se fait au travers des jeux libres, des jeux d'imitation ou encore des jeux/activités de groupes (jeux de société, parcours, rondes....)

6) Le développement du langage

L'acquisition du langage se fait progressivement. Apparaissent en premier les « gazouillis », l'imitation, la reproduction des sons, puis les premiers mots et les premières phrases apparaissent.

L'échange verbal avec l'adulte est primordial dans la construction du langage.

Les imagiers sonores, le chant, les histoires et les comptines sont des éléments essentiels au quotidien en complément des échanges avec l'autre.

La communication non verbale est importante pour le tout petit, comme les

mots sont peu présents dans la première année de leur vie, les bébés apprennent à communiquer à travers la communication non verbale : par les signes, le sourire, le regard, le toucher, ...

Le fait de signer dans la petite enfance est un avantage, il permet à l'enfant de communiquer ses besoins à son entourage. Un signe est toujours assimilé à un mot. Utiliser les signes aide les adultes à adopter les bonnes attitudes de communication. Lorsqu'on signe avec un enfant on attend qu'il nous regarde pour lui parler, on se met à sa hauteur, on parle lentement et clairement.

7) Le développement de l'autonomie

Chez le bébé, lorsqu'il développe ses habilités motrices (marcher, ramper...) il explore son environnement. Il est partagé entre deux envies, celle de découvrir et la peur de s'éloigner. Les explorations sont courtes pour venir se rassurer et mieux repartir par la suite.

Le fait de le rassurer et l'encourager va renforcer sa confiance en lui ce qui va l'amener peu à peu à gagner en autonomie.

L'autonomie permet à un enfant de progresser seul au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance et l'adolescence. Devenir autonome c'est acquérir une forme de contrôle sur soi-même, sur sa vie, afin de développer son estime de soi. Peu importe son sexe ou son genre un enfant a besoin d'être valorisé pour ses qualités

personnelles, c'est grâce aux femmes et hommes qui l'accompagnent qu'il construit son identité.

En collectivité, des rituels sont instaurés tout au long de la journée afin que l'enfant s'inscrive dans un fonctionnement quotidien, avec des repères qui l'amèneront à développer son sens de l'autonomie et à prendre des initiatives comme : apprendre à manger seul, se laver, ranger, s'habiller/se déshabiller, participer au rangement ou encore à la mise en place d'activités.

L'enfant est également en autogestion de son doudou et de sa sucette selon ses besoins.

8) L'apprentissage de la propreté

L'acquisition de la propreté requiert trois facteurs conjugués :

- **La maturation physiologique**, il s'agit de l'évolution des nerfs moteurs qui contrôlent les sphincters et les nerfs sensitifs.
- **La maturation intellectuelle**, lorsque l'enfant peut prendre conscience de ses besoins et peut communiquer avec l'adulte pour solliciter son aide.
- **La maturation affective**, l'enfant doit désirer évoluer, s'identifier à l'adulte.

L'éducation à la propreté ne doit pas être entreprise précocement ni par la contrainte.

L'enfant doit être prêt et choisir de lui-même le moment adéquat pour franchir cette étape.

Le rôle du professionnel au sein de la crèche est d'être un relais pour les parents lorsque la question est abordée. Il faut en discuter, les accompagner dans cette étape importante.

Pour l'enfant, il s'agit de soutenir sa volonté de devenir « grand » , l'encourager dans chaque étape et l'accompagner dans les moments difficiles en dédramatisant par exemple les petits « accidents » qui pourraient vexer ou humilier.

V. LES ACTIONS ÉDUCATIVES ET DE PRÉVENTION

1) Les actions éducatives quotidiennes favorisant le développement global de l'enfant

a) Les besoins fondamentaux de l'enfant

Les besoins vitaux :

- **Respirer** : les professionnels veilleront à la santé de l'enfant et à une bonne aération des locaux.

- **Se nourrir/s'hydrater** : les professionnels adapteront leurs faits et gestes pour accompagner les enfants en fonction de leur capacité et de leur régime alimentaire. Les textures sont prévues pour répondre au stade individuel des enfants (mouliné, mixé et petits morceaux). Les repas doivent être pris dans le calme. À table les enfants apprendront à acquérir de l'autonomie et des règles de vie : ne pas se lever, apprendre à manger seul, utilisation de la cuillère, respecter son voisin...

Si un enfant refuse son repas l'attitude de l'équipe sera de lui proposer sans le contraindre à manger.

L'infirmière et le pédiatre de la crèche déterminent la quantité et veillent à l'équilibre alimentaire.

- **Dormir** : les professionnels veilleront à respecter le rythme de l'enfant. En collaboration avec les parents et en fonction des transmissions recueillies, l'équipe évalue le temps de repos nécessaire et répond aux besoins de l'enfant. Il sera couché dès les premiers signes de fatigue. Au moment de l'endormissement un adulte reste dans la chambre et veille au calme et à la sécurité de chacun. À la fin de la sieste, les enfants sont levés de manière échelonnée en fonction du réveil de chacun.



- **Éliminer** : différents temps y sont consacrés dans la journée et selon les besoins de chacun. Il s'agit d'un moment privilégié, de dualité, un temps d'échange entre l'enfant et le professionnel.
- **Les besoins d'hygiène et de confort** : être propre, protéger ses téguments. Les équipes veillent à l'hygiène corporelle de l'enfant en effectuant les changes, le lavage des mains, le lavage de nez, le mouchage... Ainsi qu'à l'intégrité de la peau notamment par l'observation au moment du change et du déshabillage.
- **Le besoin de communication** : chez le bébé il se traduit par des pleurs, ils expriment une demande. Dans tous les cas le personnel analysera le motif des pleurs (fatigue, faim, poussée dentaire...) et y apportera la réponse la plus adaptée : portage, chant, maternage... La communication gestuelle est importante pour réconforter et rassurer l'enfant. La communication verbale permet de partager, comprendre les ressentis, d'expliquer le déroulement de la journée, les actions à faire ou ne pas faire.
- **Agir selon ses valeurs et ses croyances**. L'enfant est sensible au monde qui l'entoure, il a besoin de se sentir bien accueilli lui et sa famille car ses parents représentent son point d'origine, son port d'attache. Un bon accueil instaure un climat sûr et de confiance.

b) Les besoins psychiques de l'enfant

Ils permettent à l'enfant de se construire et de devenir un adulte épanoui. Ces besoins ne sont pas moins importants que les besoins vitaux. Le travail effectué par les professionnels de la petite enfance prend en compte tous ces besoins, veillent au bon équilibre de ceux-ci et au cheminement de l'enfant à la socialisation.

c) L'enfant et les autres

L'apprentissage des relations sociales nous conduit à mettre en place des règles de vie : politesse, partage des jeux, respect des autres enfants, respect de l'adulte et du matériel.

Les interactions entre enfants au sein du groupe peuvent entraîner conflits et agressivité.

L'agressivité des enfants les uns envers les autres est normale et constitue une étape essentielle de leur développement. Elle est inévitable et même nécessaire avant l'âge de la parole et permet à l'enfant d'exister.

L'adulte doit comprendre l'intention des enfants, observer ce qui se passe et mettre des mots sur les situations vécues.

Dans nos actions, nous veillons à prendre en considération chaque enfant. Dès son arrivée nous privilégions la relation individuelle mais aussi à

d'autres moments de la journée (repas, habillage, temps de change ...).

à l'enfant ses propres émotions, il se sent compris.

En situation conflictuelle nous verbalisons et cherchons à identifier les ressentis des enfant tant celui qui fait mal (regarde il a mal, il pleure...) que celui qui a mal (c'est normal de pleurer car tu as mal...). Si nous renvoyons

Nous orientons, l'enfant vers une solution personnelle et on lui propose une alternative positive à son comportement afin de le responsabiliser. On peut également le détourner vers un autre centre d'intérêt.

2) Les actions de préventions relatives à la santé et à la sécurité

Le personnel dans ses actions quotidiennes respecte les protocoles d'hygiène, les protocoles de soins et, est formé aux gestes d'urgence.

Les enfants sont sensibilisés sur l'importance de l'hygiène corporelle individuelle : lavage et séchage des mains, « débarbouillage »...

Les soins tels que les temps de change, soigner « les petits bobos », l'apprentissage de la propreté, l'hygiène au quotidien, sont des moments individualisés. Ils permettent de mieux connaître l'enfant, ses besoins, ses envies, et représentent un temps de partage « privilégié ».

L'équipe est attentive au bien-être physique et psychoaffectif du jeune enfant. L'observation de son développement, les échanges en équipe pluridisciplinaire sont les moyens principaux pour repérer d'éventuels troubles du développement. Une fois ces signes repérés, si besoin, l'enfant et sa famille sont

dirigés vers des professionnels ou structures spécifiques.

Tout au long de la journée le personnel veille aux règles de sécurité : surveillance des dortoirs avec émargement, vérification du matériel utilisé conforme et adapté, environnement sécurisé, utilisation des visiophones ...

VI. DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

Le fait d'avoir une journée type permet aux enfants d'avoir des repères rassurants. Néanmoins, les horaires indiqués sont à titre informatif, ils peuvent varier d'une journée à l'autre en fonction des besoins et de l'évolution des enfants.

Les accueils du matin de 7h30 à 8h30 et celle du soir de 17h30 à 18h20 se font généralement en commun dans la salle des Galopins.

Pour les autres moments de la journée les enfants sont répartis dans leur groupe respectif afin de répondre au mieux à leur besoins.



Chez les Galopins :

- **7h30 à 8h30** : Les professionnelles accueillent les enfants dans le hall afin de recueillir les informations des parents pour la journée.
Lavage de main à l'arrivée.
- **8h30** : Passage aux toilettes.
- **9h15** : Rangement des jeux avec participation des enfants.
- **9h20** : Boisson (lait ou eau en fonction des enfants) dans la salle de jeux ou la cuisine.
- **9h25 à 9h40** : Musique, écoute d'un CD.
- **9h45 à 10h40** : Activités sur table : peinture, gommettes, dessins, livres, abaques, puzzles, pâte à modeler, sortie dans la cour, jeux sensoriels.
Activités proposées en fonction des capacités et du développement de l'enfant. Division de la section en plusieurs groupes (aménagement du dortoir par un groupe d'enfants ou atelier mis en place dans la cuisine).
- **10h45** : Rangement avec participation des enfants et installation des tables en vue des repas.
- **10h50** : Retour au calme avec des chansons.
Lavage de mains de manière échelonnée et installation des enfants à table. (Groupe de 6 enfants à la cuisine si l'effectif dépasse 18 enfants).
Passage aux toilettes avant repas si nécessaire.
- **11h** : Début des repas.
Repas proposé en fonction des régimes et spécificités de chacun. Les professionnelles accompagnent les enfants qui ont besoin d'aide.
- **11h40** : Passage aux toilettes, changes avant la sieste.
Les enfants évoluent librement dans la salle de jeux et sur la structure de psychomotricité. Des livres sont mis à disposition sur un tapis également.
- **12h10** : Retour au calme par des histoires ou un cd de berceuses; coucher des enfants progressifs.
- **12h20** : Tous les enfants sont couchés; chaque enfant possède son lit dans le dortoir. Présence de l'adulte auprès des enfants tout au long et la sieste et des berceuses peuvent être proposées pour accompagner l'endormissement.
- **12h20 à 14h15** : Sieste.
- **14h15 à 15h15** : Jeux libres, levers échelonnés en fonction du réveil de chacun.
- **15h15** : 1^{er} goûter avec la moitié du groupe d'enfants. Sont concernés les enfants dont les départs s'effectueront assez tôt.
- **15h45** : 2^e goûter.
- **16h15** : Retour au calme : chants, imagiers sonores.
- **16h à 16h30** : Premiers départs : transmission de la journée aux parents.
Jeux d'imitation (cuisine, poupées...) véhicules : motos, voiture, cerceaux, ballons, livres. Les jeux peuvent être remplacés par d'autres au cours de l'après-midi.
- **17h30** : Prise en charge commune bébés et grands salle de jeux des grands.

Chez les Câlinous

- **7h30 à 10h** : Transmissions des familles, l'accueil des enfants avec une pièce attrayante de jeux divers.
- **8h15** : Début des premiers couchers.
- **Jusqu'à 10h30** : Changes et soins divers en fonction des besoins et temps d'éveil : jeux au sol pour les plus petits, activité manuelle sur table pour les moyens, temps chanson ou lecture avant les repas.
- **10h30 à 12h** : Biberons et repas individuels.
Les enfants sont installés en fonction de leur capacité motrice (bras, transat, fauteuil à tablette ou à table).
- **12h à 14h30** : Changes et couchers des enfants en fonction des besoins puis levers échelonnés.
- **14h30 à 16h** : Biberons et goûters individuels.
- **16h à 18h20** : Changes et couchers des enfants en fonction des besoins et de leur heure de départ.
Départ des enfants et transmissions de la journée à la famille.



VII. LA PLACE DE LA FAMILLE

La famille est reçue par la directrice pour l'inscription et durant la période d'adaptation par l'ensemble de l'équipe de professionnels.

Des rencontres informelles peuvent avoir lieu tout au long de l'année en fonction des souhaits et des besoins de chacun.

Au quotidien l'enfant et ses parents sont accueillis au moment des transmissions qui reste un temps d'échange primordial pour la prise en charge de l'enfant. Dans le cadre de l'accueil à la parentalité toute famille pourra s'entretenir individuellement avec un professionnel compétent.

La directrice, quant à elle, sera aussi la référente pour toute question administrative ou d'organisation.

La relation de confiance s'établit et se conforte jour après jour. L'équipe est à l'écoute sans porter de jugement et fait part aux parents des observations

quotidiennes, des progrès, du comportement de l'enfant.

Les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant et les professionnels de la petite enfance se positionnent dans une démarche de coéducation.

Accompagner la parentalité c'est s'appuyer sur les ressources des parents, savoir être à l'écoute et instaurer un climat de confiance.

Des temps particuliers sont organisés afin de rapprocher familles et professionnels.

La fête de Noël ou encore la fête de la petite enfance sont des occasions pour les familles d'échanger dans un contexte festif en dehors de la crèche. En effet enfants, parents, grands-parents, fratries des trois structures se retrouvent autour d'un spectacle et partagent un goûter proposé par l'association et/ou confectionné par les familles.

Lors de l'anniversaire des enfants, il est également de coutume pour les parents d'amener un gâteau et des bougies afin de partager cette journée particulière avec les autres enfants et les professionnels.

A cette occasion et plusieurs fois dans le mois, des photos sont prises avec accord des parents et mise en ligne sur le site sécurisé ce qui permet de partager des temps forts du quotidien. Ces photos constituent un souvenir précieux pour les enfants et leur famille.

Nous essayons d'aller à la rencontre de la famille que cela soit au quotidien ou par le biais de petits événements. Avec l'enfant nous accueillons une famille, et essayons de répondre aux besoins de chacune d'elle sans oublier l'environnement collectif.

Le principal est que dans toutes situations le bien-être de l'enfant reste la priorité.

Une réflexion régulière quant à nos pratiques, permettra de faire évoluer ce projet et d'écrire des fonctionnements plus particuliers pour des moments de vie au sein de la structure.



Le projet d'établissement sera évalué régulièrement afin de s'assurer de nos bonnes pratiques et de faire évoluer nos actions.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise DOLTO

Le Projet d'établissement a été rédigé par :

- La direction de l'Association de Gestion des Multi-Accueil de Montigny-lès-Metz
- Les équipes pluridisciplinaires des structures de l'Association présente à sa rédaction

-
- Association de Gestion des Multi-Accueil de Montigny les Metz, 80 rue Saint Ladre, 57950 Montigny-lès-Metz
 - Multi accueil les Lutins, 160 rue de Pont à Mousson 57950 Montigny les Metz
 - Multi accueil les Pinsons, 15 rue de la Cité 57950 Montigny les Metz
 - Multi accueil les Petits Princes, 78 rue Saint Ladre 57950 Montigny les Metz

Janvier 2022

Multi-Accueil Les Lutins

160 rue de Pont-à-Mousson
Montigny-Lès-Metz

Ouvert du lundi au
vendredi de 7h30 à 18h30

Renseignements :
☎ 03 87 50 78 50

Multi-Accueil Les Pinsons

15 rue de la Cité
Montigny-Lès-Metz

Ouvert du lundi au
vendredi de 7h30 à 18h30

Renseignements :
☎ 03 87 65 61 32

Multi-Accueil Les Petits Princes

78 rue Saint Ladre
Montigny-Lès-Metz

Ouvert du lundi au
vendredi de 7h30 à 18h30

Renseignements :
☎ 03 87 62 75 19